

SCIENCES PO PRÉSENTE LES AMÉNAGEMENTS DE SES PROCÉDURES D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE POUR LA RENTRÉE 2020

Paris, le 20 avril 2020 - Face aux contraintes générées par l'épidémie de Covid-19, Sciences Po a ajusté le calendrier et les modalités de ses épreuves d'admission au Collège universitaire (cycle Bachelor) pour la rentrée de septembre 2020, comme l'y autorise l'article 2 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19.

Candidats via la procédure française par examen

Pour les candidats via la procédure par examen, les résultats d'admissibilité ont été communiqués le 20 avril 2020. Pour les candidats déclarés admissibles, l'entretien est remplacé par une seconde étude détaillée de leur dossier. La première évaluation - dans le cadre de l'admissibilité - avait été confiée à un enseignant du secondaire, chargé de juger le parcours académique du candidat au sein du système secondaire français et son aptitude à réussir dans l'enseignement supérieur.

La seconde évaluation sera confiée à un examinateur issu des communautés de Sciences Po, qui sera particulièrement attentif à l'adéquation entre le profil et le projet du candidat, et les programmes qu'il souhaite rejoindre au sein du Collège universitaire. Les motivations du candidat, mais également sa capacité à se projeter et à progresser seront déterminantes.

Ce second examen du dossier viendra nourrir les délibérations du jury d'admission qui se tiendra fin juin 2020.

Candidats via la procédure CEP

Pour les candidats issus des établissements relevant des Conventions Education Prioritaire (CEP), la phase d'admissibilité, déléguée aux lycées partenaires, s'est achevée le 15 avril 2020.

L'épreuve d'entretien en présentiel est remplacée par un échange oral à distance en visioconférence et aura lieu courant juin devant de deux examinateurs. Elle pourra se tenir soit depuis le domicile du candidat, soit depuis le lycée partenaire auquel il est rattaché.

D'une durée d'environ vingt minutes, cet échange aura pour objet d'évaluer la maîtrise de l'expression orale, la motivation du candidat, son ouverture d'esprit et son goût pour l'innovation, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à mobiliser et à mettre en relation des connaissances pertinentes, sa disposition à être en prise sur les enjeux contemporains, son esprit critique, ainsi que son aptitude à développer une réflexion personnelle.

Les lycées partenaires pourront accompagner leurs candidats dans la préparation de cet oral comme à l'accoutumée.

Pour ces candidats, le jury d'admission se tiendra également fin juin 2020.

Candidats via la procédure internationale

Les candidats à la procédure internationale ont pu soumettre leur dossier de candidature jusqu'au 19 avril à 23h59 (heure de Paris). Les résultats d'admissibilité sont communiqués par email aux candidats six semaines après la validation du dossier complet.

Pour les candidats déclarés admissibles, l'épreuve d'entretien en présentiel est également remplacée par un échange oral à distance qui se déroulera jusqu'à début juin 2020 devant une commission de deux examinateurs.

D'une durée d'environ vingt minutes, cet échange a pour objet d'évaluer la maîtrise de l'expression orale, la motivation du candidat, son ouverture d'esprit et son goût pour l'innovation, sa curiosité intellectuelle, sa capacité à mobiliser et à mettre en relation des connaissances pertinentes, sa disposition à être en prise sur les enjeux contemporains, son esprit critique, ainsi que son aptitude à développer une réflexion personnelle.

Les résultats d'admission sont annoncés aux candidats par email au plus tard six semaines après leur entretien, à la suite de jurys d'admission qui se tiennent jusqu'à mi-juin 2020.

A propos de Sciences Po – www.sciencespo.fr

Fondée sur des valeurs d'ouverture et d'excellence, Sciences Po est une université de recherche sélective de rang international (peut-on y inclure le dernier classement?) dont le modèle unique associe spécialisation en sciences humaines et sociales, pluridisciplinarité et ancrage professionnel pour former des acteurs engagés qui comprennent et transforment la société. La diversité étant un élément structurant de son identité, Sciences Po compte 47 % d'étudiants internationaux issus de 150 pays et 26 % des élèves sont boursiers contre 6 % en 2000.

Contacts presse

Claire Flin - 06 95 41 95 90 – claireflin@gmail.com